



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Secrétariat général

Affaire suivie par :
Jean-François Lévêque
Secrétaire général
Tél : 05 87 01 20 23
Mél : ce.secretaire.general.ia19@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 28 avril 2026

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : enquête sur la mise en œuvre du plan français et du plan mathématiques.

Le plan français comme le plan mathématiques, lancés respectivement en septembre 2020 et septembre 2018, engagent depuis le début de l'année scolaire l'ensemble des circonscriptions du premier degré dans le déploiement et le suivi des constellations d'enseignants ainsi qu'une formation de formateurs de grande ampleur à destination des conseillers pédagogiques et formateurs chargés du suivi de ces constellations. Un important maillage, depuis l'échelon national jusqu'à l'enseignant du premier degré, permet d'assurer la coordination des acteurs et un pilotage de proximité harmonisé au niveau national.

Afin de mesurer les effets des deux plans à ces différents niveaux, une enquête nationale est lancée à destination des référents académiques, des référents départementaux, des conseillers pédagogiques de circonscription impliqués dans le suivi des constellations, et des professeurs des écoles engagés cette année dans une constellation.

L'enquête vise à mesurer les apports de la formation, mais également les changements des gestes professionnels, tant pour les enseignants que pour les personnes qui les accompagnent.

Chaque personnel concerné par l'enquête recevra un lien unique de connexion sur sa boîte professionnelle à partir du lundi 11 mai 2026. La clôture de l'enquête est prévue pour le vendredi 12 juin 2026.

Les données seront récoltées et traitées exclusivement dans un but de recherche scientifique publique. Anonymisées, elles ne serviront qu'à un traitement statistique à un niveau agrégé et de manière conforme avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les résultats de l'enquête seront communiqués aux recteurs et aux référents académiques des deux plans. Une extraction des résultats par académie sera également réalisée pour les responsables académiques.

J'appelle votre attention sur l'importance de disposer de données fiables en ce qui concerne l'appréciation portée par les personnels sur l'effort de formation déployé en leur faveur.

Je vous remercie de votre étroite collaboration.

Pour le directeur académique
des services de l'éducation nationale
et par délégation,
le secrétaire général,


Jean-François LÉVÊQUE